



VÉLO QUI RIT

Lons le Saunier, le 09 septembre 2004

**Monsieur PELISSARD**  
**Député-Maire de Lons le Saunier**

**Hôtel de Ville**  
**39000 Lons le Saunier**

Objet : **SAS** avenue Camille Prost - Rue regard

Monsieur le Député-Maire,

C'est avec plaisir et grande satisfaction que les véloqu coastes et cyclistes lédoniens ont pu découvrir et tester le traçage du 1er SAS à vélo aux feux de l'avenue Camille Prost - carrefour de la libération. Le tourne à gauche est à présent sécurisé et ce SAS contribue à rendre visible la présence de vélos en ville. Il reste à présent à doubler d'une bande verte (couleur réservée au vélo) la ligne de délimitation avec les voitures pour mieux signaler ce SAS.

Nous souhaitons voir fleurir d'autres SAS en ville et en priorité les feux présentant les tourne-à-gauche ou les plus dangereux pour les vélos.

Une des priorités aujourd'hui pour l'Association est de rendre l'itinéraire de l'avenue Camille Prost jusqu'au pont de Perrigny sûr et efficace... Nous sommes en train de travailler sur des propositions : SAS au croisement de l'avenue du commandant du Villard, sécurisation de la traversée pour rejoindre la piste, traitement des sorties de la bande et de la piste, continuité entre la bande et le SAS de la libération....

Par ailleurs l'aménagement de la Rue regard jusqu'au Conservatoire est très apprécié par les riverains et les cyclistes urbains que nous sommes.

Lors de la réunion sur site en mai 2004 avec M. VIRET, M. VICHARD et M. LANCON, nous avons convenu de positionner pour sécuriser le contre sens :

- . un panneau de signalisation des vélos sur trottoir du Conservatoire
- . un panneau de signalisation des vélos sur le trottoir devant l'Hôtel Dieu
- . un panneau d'avertissement de traversée des vélos pour les voitures
- . un panneau de contresens cyclable au début de la rue regard
- . un petit îlot pour sécuriser l'attente avant la traversée de la rue regard pour rejoindre le trottoir de l'hôtel Dieu.

Lorsque l'aménagement sera finalisé, nous envisageons d'en faire la promotion et d'informer les cyclistes de cet itinéraire. Pouvez vous nous confirmer le calendrier de manière à ce que nous puissions l'anticiper ?

En souhaitant continuer ensemble à développer les itinéraires cyclables, je vous prie de recevoir, Monsieur le Député-Maire, mes sincères salutations véloqu coastes.

**Marie LOUESSART**  
**Présidente VÉLO QUI RIT**

